



Demande aide sur droit d'un enfant a venir

Par **danie**, le **24/04/2010** à **18:05**

Bonjour, rnje suis un futur pere qui ne veut vivre avec la mere suite des mensonges fait au depart sur une sterilité qui en faite nexistai pas et qui ma ete avoue a 3mois de grossesse alors que cette femme de 32ans s'est installee chez moi car elle vivai chez sa soeur qui la mise dehors '(je regrette d'avoir été si naif)elle me rend la vie dure car de mon cote je nai que 22ans et elle savais que je ne voulais pas d'enfants et que je ne contai pas rester avec elle .car etant routier je part a la semaine et ne veux m'installer avec quelqu'un pour le moment. la je vien de rencontré une jeune femme de mon age et ne peux meme pas la recevoir chez moi . en plus elle a monté mes frères contre moi seule ma mère et mon père me conseillent et me soutiennent. c'est meme ma mere qui m'a donner votre site pour savoir quoi faire.Malgré tout je veux assumé mes responsabilités vis a vis de cet enfant mais pas de la mère qui me menace de ne jamais m'autoriser a le voir. Comment puis je faire valoir mes droits en tant que pere a partir de la naissance .Sa grossesse est de 4mois et demi .J espere que vous pourrez me conseiller et vous en remerci d'avance(Je suis très gentil sensible et trop bien élevé dont on en profite mais je veux assumer mon erreur)